

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

**Nombre de communes adhérentes : 10**

**Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35**

**Nombre de délégués : 44**

**Présents : 26 (titulaires et suppléants)**

**Absents : 10**

**Procuration : 8**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 22**

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeulzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

**Etaient présents (délégués suppléants) : 4**

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

**Etaient présents par procuration : 8**

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

**Etaient absents et excusés : 10**

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeulzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble) - Frédéric CHEREAU (Douai)

**OBJET : SEMAINE DE LA MOBILITE 2019 – JOURNEE DE LA GRATUITE DU RESEAU EVEOLE**

**Monsieur HEGO** indique que le SMTD en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité se doit de promouvoir les modes de transports alternatifs à l'automobile. A ce titre, la semaine de la Mobilité organisées en septembre 2019, constitue une excellente occasion pour assurer cette promotion et encourager les changements de comportement dans les habitudes de déplacements des habitants. Aussi, il est proposé d'offrir à la population du territoire, une journée de libre accès au réseau évéole, le samedi 21 septembre 2019 : journée des transports publics.

L'**objectif principal de cette action** est de sensibiliser le public, en particulier les non-utilisateurs du réseau et/ou les utilisateurs occasionnels, pour qu'ils puissent « tester » les transports publics à l'occasion de cette journée découverte et qu'ils les adoptent beaucoup plus régulièrement par la suite sur la durée. A noter que lors de cette manifestation, la nouvelle offre de transport développée à l'ensemble des 55 communes sera mise en place depuis 3 semaines : ce sera donc l'occasion pour les habitants de l'Arleusis et du Somainois de découvrir l'attractivité et les performances de notre réseau.

Nous bénéficierons dans le cadre de cette **journée européenne, d'une « publicité » nationale gratuite** (médias nationaux et régionaux). La communication locale doit accompagner et relayer cette information. Ainsi, plusieurs vecteurs de diffusion seront mobilisés pour assurer la promotion et le succès de cette opération : journal du SMTD, informations communes, sites Internet, affichages au sein du réseau et des communes adhérentes du SMTD...

Cet évènement est **intégré au contrat de la STAD**, elle n'implique pas de perte de recettes supplémentaires pour le SMTD.

La mise en place de cette offre permet par ailleurs au **SMTD de s'inscrire dans le cadre de la journée des transports publics** et ainsi attirer de nouveaux usagers, améliorer l'image du réseau et son attractivité générale.

**A noter enfin, que le samedi 21 septembre 2019 correspond également à la journée européenne du patrimoine.** De nombreux lieux touristiques et culturels ouvrent leurs portes pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses locales. La possibilité pour les habitants de s'y rendre en bus constitue un vrai plus pour l'attractivité du territoire et la preuve qu'un transport public fiable, sûr et confortable est possible pour des déplacements plus réguliers.

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 15 mai 2019.**

**Il est proposé aux membres du Comité syndical de valider le concept d'une journée de gratuité en libre accès au réseau évéole le samedi 21 septembre 2019 : journée des transports publics.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 26

Suffrage exprimé : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE le concept d'une journée de gratuité en libre accès au réseau évéole le samedi 21 septembre 2019 : journée des transports publics.**

Fait et délibéré en séance



Le Président,

Claude HEGO